

CODEV du Gard rhodanien <u>Commission Services et Cadre de vie</u> du 7 juin 2023 à 18 heures

salle de réunion Office des entreprises

<u>Présents :</u>

Julien FEJA, Président Anne-Marie ROUQUAIROL, Vice-présidente Martine DELAUNAY, Secrétaire générale

Agnès BOIS, Corine CANCEL, Pascale CAUSIER, Sylvie COSTE, François GIRAUD, Elodie KLEIN,

Franck LAURENT, Annie MORILLON, Thierry PERRIN

Excusés: Rodolphe BOUMAZA, Laurent GAUTIER, Pascal GERTOSIO, Zohra OUATIZERGA

Absents: Philippe BROCHE, Jean-Louis COUNIL

Composition de la commission :

Il convient d'enregistrer les deux démissions suivantes :

- Olivier DONY, pour raisons personnelles
- Sylvie COSTE, qui sera employée par l'Agglomération à partir du 19 juin, ce qui est incompatible avec le statut de membre du CODEV
- **Questions concernant la santé,** avec la participation de Olivier ROBELET, viceprésident de l'Agglomération délégué aux solidarités

Présentation du dispositif de gardes pharmaceutiques :

Il est important de rappeler que la garde représente l'urgence.

Le Code de la santé publique fixe une seule obligation : il doit y avoir toujours une pharmacie de garde par secteur déterminé.

Le préfet délègue aux représentants syndicaux le soin d'organiser au mieux les gardes.

On est plutôt favorisé dans notre secteur (par exemple : seulement 4 pharmacies de garde à Lyon).

A Bagnols le samedi après-midi, il y a toujours une pharmacie ouverte sur Bagnols, par roulement.

Il convient de préciser que la pharmacie de L'Ardoise dépend du secteur de Villeneuve-lès-Avignon.

Pour le service des urgences ou la maison médicale d'urgence, il serait intéressant que les premiers traitements soient distribués aux patients à leur sortie pour au moins 1 jour.

Dispositif de box médicale :

La proposition du CODEV d'une box mobile semble pertinente.

Mais la télémédecine peut se faire sans box.

Par exemple, le dispositif installé à Montfaucon coute 19.000 € par an, pour environ une vingtaine de consultations par semaine.

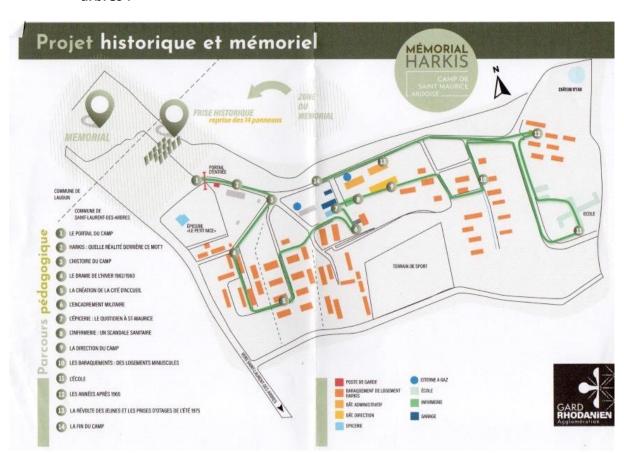
Autres sujets concernant la santé :

La nouvelle coordonnatrice santé de l'Agglomération, remplaçante de Margot VAQUIÉ, vient d'arriver. Il s'agit de Sandrine FOUCHEREAU qui était antérieurement directrice d'une crèche.

Il est noté que Roquemaure n'est pas en situation de désert médical car il y a une maison médicale qui fonctionne bien (voir Mme François pour organiser une visite).

Il sera demandé à Michèle FOND-THURIAL une présentation du dispositif de CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) pour une prochaine réunion de commission.

 Projet de mémorial harkis – Copil du 25 mai 2023 en mairie de Saint-Laurent des arbres :



Étaient présents :

Michel CEGIELSKI, conseiller communautaire, délégué aux politiques mémorielles Julien DUPONT, chef de cabinet

Fatima BESNACI-LANCOU, présidente du conseil scientifique et culturel

Sylvie BARRIEU-VIGNAL, maire de Saint-Laurent-des-Arbres

Yves CAZORLA, maire de Laudun

Un représentant du département

Les différentes associations harkis du territoire par l'intermédiaire de leurs présidents Un groupe de personnes concernées par le drame des enfants enterrés sur le site Didier LAVRUT, enseignant au Lycée Daudet de Nîmes Agnès BOIS, représentante du CODEV + en visio : Emmanuelle CHANTERANNE, responsable des actions culturelles et scientifiques de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie (FM-GACMT)

Madame BESNACI-LANCOU, fille de harki, insiste sur la nécessité de mettre du sensible car l'histoire est tragique.

(Conférence du mois d'octobre 2022 sur le site de l'agglo : https://www.gardrhodanien.fr/lagglo/grands-projets/centre-memorial-harkis/)

Présentation par Monsieur LAVRUT, agrégé d'histoire, de la construction du parcours historique, basée sur les archives du Gard et la mémoire vivante. Ses recherches universitaires portent, entre autres, sur les processus de construction d'une identité politique algérienne dans le Gard entre 1945 et 1962.

Il recense tous les noms des personnes passées à Saint-Maurice et Lascours, entre 1962 et 1976, dans l'éventualité de leur affichage (avec l'accord des familles). Description des panneaux 3 et 8.

- Fin 1962 à fin 1963, 5500 personnes environ transitent à Saint-Maurice, dans l'attente d'un reclassement, certains restent faute de possibilité de transfert (hameau de forestage par exemple). Pas de noms aux archives départementales. Recherche dans d'autres archives.
- Fin 1964 à 1976, création de la cité d'accueil de Saint-Maurice, 800 personnes environ y sont parquées.
- À partir de 1965, passage d'indépendantistes à Lascours, 9000 à 10000 noms sont recensés Le camp était un camp d'internement qui a servi durant la dernière guerre. La proximité d'une voie de chemin de fer est un atout. Il aura, jusqu'à sa suppression, un caractère militaire avec le lever des couleurs.

Dès 1958 jusqu'en décembre 1961 il accueillera environ 500 membres du FLN (camp d'internement).

Du 12 janvier au 14 juillet 1962 environ 200 OAS.

En 1968, transfert important de prisonniers harkis.

Monsieur CEGIELSKI explique que l'Agglomération a acquis une petite partie du terrain militaire autour du mémorial actuel.

Le projet mémoriel, historique, cimetiérial doit se trouver sur cette propriété.

Une convention a été passée avec l'armée pour permettre à des groupes, scolaires, associations, de suivre le parcours avec station et panneaux explicatifs, probablement le week-end.

Les panneaux sont en cours d'élaboration, ils seront validés par le conseil scientifique. Le projet d'environ 50 pages sera envoyé alors au copil.

2 à 3 équipes d'architectes seront sélectionnées sur concours. Inauguration prévue pour fin 2026.

Le problème du cimetière est posé. Où ? Ce sera travaillé en dehors du projet. Il est conseillé aux familles et associations de faire une demande que l'agglo appuiera.

Le tour de table financier n'est pas encore mené. Le département d'ores et déjà financera l'accès, parking et route, et en fonction du coût de ces travaux, peut-être subventionnera. Monsieur MACRON semble être très favorable à cette mémoire harki.

Vendredi 26 mai, sur le site avec l'équipe scientifique, chaque station est présentée par Monsieur LAVRUT.

- Questions diverses:

Le copil « musée » devrait être réuni en septembre. Une demande sera formulée à l'Agglomération pour qu'un membre de la commission intègre ce copil. Ce sera Corinne CANCEL.

Concernant le copil « piscine », l'Agglomération sera sollicitée pour savoir où il en est.

Sur la thématique de désert médical, Pascale CAUSIER et Anne-Marie ROUQUAIROL ont pris contact avec Cyril POMMIER pour prendre connaissances de ses propositions.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20 heures.